

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

**PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SANEF

**COMMUNES DE LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES,
ESQUERDES**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON A26 / RN42 ET LA CRÉATION D'UN
BARREAU SUR LA COMMUNE DE LUMBRES PAR LA SANEF**

Avis d'ouverture d'une concertation publique

Le public est prévenu qu'en application du code de l'urbanisme et en exécution d'un arrêté préfectoral daté du 10 février 2017, une concertation publique avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, portant sur le projet d'aménagement de la liaison A26 / RN 42, se déroulera du 27 février au 24 mars 2017 inclus.

Cette concertation concerne les communes de LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES, ESQUERDES.

Un dossier présentant ce projet, ainsi que des dépliants seront mis à disposition du public en mairies de LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES, ESQUERDES, pendant toute la durée de cette concertation, aux dates et heures d'ouverture au public. Ces documents seront également disponibles sur le site internet suivant : www.planderelance.sanef.com.

Le public pourra faire part de ses remarques, avis ou questionnement par courrier électronique à l'adresse suivante : amenagementRN42-A26@sanef.com, sur les registres déposés à cet effet en mairies, ou directement à la SANEF par courrier à l'adresse ci-dessous :

SANEF,
Direction de la construction
Site de Senlis
Concertation publique RN42 -A26
BP 50073
60304 SENLIS CEDEX.

Une réunion publique se tiendra le 8 mars 2017 à 19h à la salle des fêtes "La Poudrerie" à Esquerdes (Rue Bernard Chochoy, 62380 Esquerdes).

Au terme de cette concertation, un bilan indiquant les mesures jugées nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux enseignements issus de cette concertation sera dressé et rendu public.